



**DEPARTEMENT DE LA SANTE
ET DE L'ACTION SOCIALE**

Direction générale
de la cohésion sociale (DGCS)

PC Familles et Rente-pont

Rapport annuel 2024

Septembre 2025

Sommaire

Contenu

1.	Faits marquants en 2024	3
2.	Prestations PC Familles	3
2.1.	Situation en fin d'année 2024	3
2.2.	Situation des bénéficiaires au cours de l'année 2024	6
2.3.	Mesures de coaching (COFA)	7
3.	Rente-pont	8
3.1.	Situation en fin d'année 2024	8
3.2.	Situation des bénéficiaires au cours de l'année 2024	9
4.	Eléments financiers	10
4.1.	Exercice 2024	10
5.	Annexes	11
5.1.	PC Familles	11
5.2.	Rente-pont	15

Note : afin d'alléger la lecture du rapport, les tableaux détaillés sont présentés dans les annexes.

1. Faits marquants en 2024

Les régimes cantonaux des PC Familles et de la Rente-pont sont en vigueur depuis 2011. Aucune modification légale ou règlementaire n'est à signaler pour l'année 2024.

Le programme de Coaching (COFA) PC Familles a été mis en place progressivement depuis 2016. Dès septembre 2024, une phase pilote de ce programme a débuté, visant à proposer le coaching professionnel également aux familles avec enfants âgés de plus de 16 ans.

2. Prestations PC Familles

2.1. Situation en fin d'année 2024¹

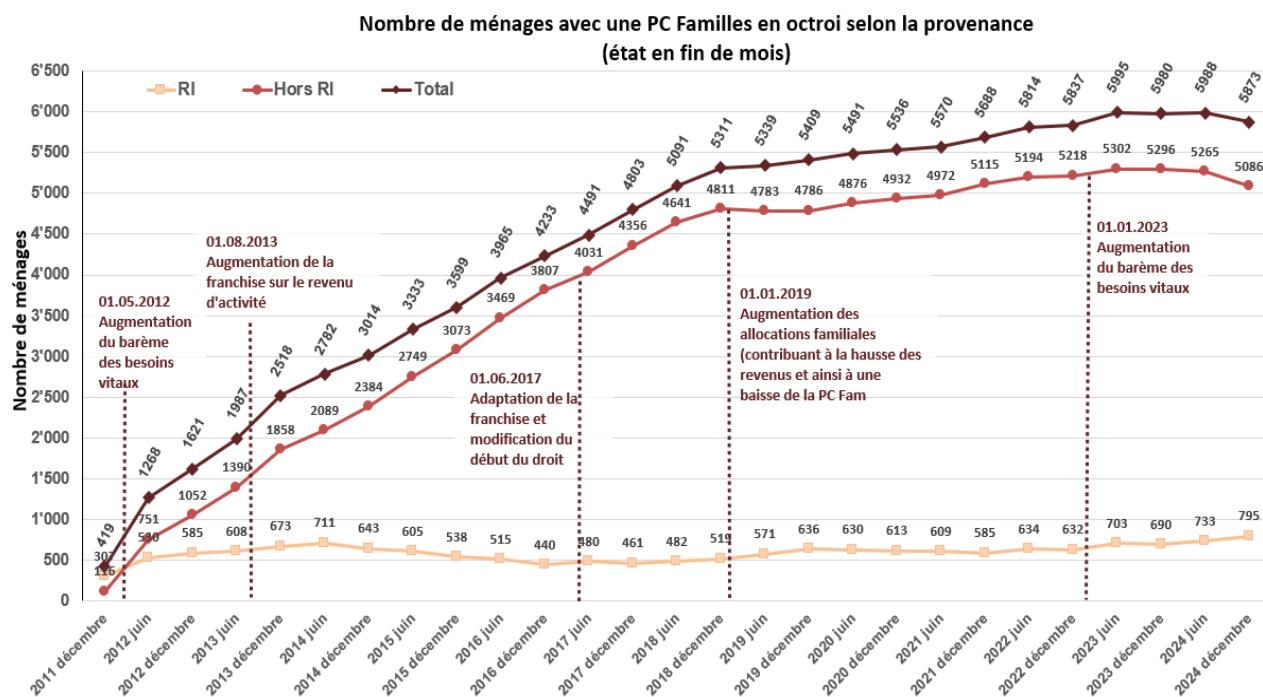


Figure 1

¹ Les données PC Familles se réfèrent à la période de prestation (et non pas la période de paiement).

Les données 2011 à 2024 sont définitives. Les données définitives de l'année AAAA ne sont disponibles qu'en juin AAAA+1. Elles intègrent les décisions avec effet rétroactif, c'est-à-dire toutes les décisions prises jusqu'en juin AAAA+1 qui concernent la période de prestation de l'année AAAA (ex : une décision rendue en mars 2024 pour un droit aux PC Familles dès novembre 2023 sera comptabilisée dans les données définitives 2023).

Bénéficiaires de PC Familles en décembre	2024	2023	2022	Variation 24 / 23	Variation 23/22
* Nombre de ménages	5'874	5'980	5'837	-1.8%	2.4%
* Nombre de personnes	21'272	21'670	20'931	-1.8%	3.5%
* % ménages venant du RI	14%	12%	11%		
* % ménages avec enfant < 6 ans	54%	55%	56%		
** % ménages monoparentaux	45%	45%	45%		
** Montant mensuel de la PC Familles					
** Montant médian	865	913	844	-5.3%	8.2%
** Montant moyen	1'051	1'089	1'043	-3.4%	4.4%

Les données 2024 et 2023 sont définitives. Les résultats indiqués * sont tirés des indicateurs émis automatiquement. Les résultats indiqués ** sont tirés d'exploitations des données par la DGCS, et reflètent la dernière situation familiale connue.

Figure 2

2.1.1. Bénéficiaires de PC Familles

Le nombre de ménages aux PC Familles atteint 5'874 à fin décembre 2024 contre les 5'980 ménages à fin décembre 2023², soit une diminution de 1.8%. C'est la première baisse observée depuis l'introduction de la prestation, rompant la tendance à légère hausse des dernières années. Par rapport à l'ensemble des ménages vaudois avec enfants de moins de 16 ans, le taux de ménages avec une PC Familles (parents et enfants compris) reste stable à 7% (cf. annexes, Figure 15, p.14).

Parmi les 5'874 ménages bénéficiaires, seulement 14% proviennent du RI. Un peu plus de la moitié des ménages (54%) ont des enfants de moins de 6 ans (cf. annexes, Figure 8, p.11) et 46% sont des ménages monoparentaux. Ils sont majoritairement tenus par une femme (93%³), et sont surreprésentés. Ils ne sont en effet que de 24% parmi l'ensemble des familles vaudoises⁴. Un peu moins de la moitié des ménages (couples ou monoparental) vit avec 2 enfants (40%). Ensuite, les couples vivent plutôt avec 3 enfants et plus (39%), alors que les familles monoparentales vivent principalement avec 1 enfant (44%) (cf. annexes, Figure 7, p.11).

Au total, 21'272 personnes (parents et enfants) ont bénéficié de PC Familles durant le mois de décembre 2024 (contre 21'670 personnes en décembre 2023). Cette année encore, presque 60% des personnes vivent dans un ménage avec au moins un enfant de moins 6 ans. Un tiers des personnes vit dans un ménage monoparental (cf. annexes, Figure 8, p.11).

² Les résultats présentés ici sont tirés des indicateurs émis automatiquement chaque mois.

³ Analyse de données DGCS

⁴ Les ménages monoparentaux et couples avec enfants sont pris en compte. Source : OFS, Recensements fédéraux de la population, Relevés structurels.

Dans le canton, chez les moins de 65 ans, le taux de PC Familles reste stable à 3%⁵. Concernant plus précisément la population vaudoise de 18 à 64 ans, le taux est de 2%⁶ pour les PC familles et de 3.2%⁷ pour le RI.

2.1.2. Montant de la prestation financière

Le montant moyen des PC Familles a diminué de 3% entre décembre 2023 (CHF 1'089.-) et décembre 2024 (CHF 1'051.-). Il varie selon l'âge du plus jeune enfant et selon le type de ménage. Pour les familles avec enfants de moins de 6 ans, le montant moyen est ainsi de CHF 1'250.- alors que pour les familles avec enfants plus âgés il est de CHF 820.- (cf. annexe Figure 9, p.11).

Pour rappel, dès 6 ans, le montant maximal de la PC Familles (plafond⁸) est réduit car seuls les besoins des enfants sont couverts. De manière générale, le montant maximum des PC Familles est atteint pour 20% des ménages. Plus en détail, 26% des familles monoparentales ont un montant de PC Familles plafonné contre 15% pour les autres ménages. 96% des situations de plafonnement (montant maximal atteint), concerne des familles avec enfants de plus de 6 ans⁹ (cf. annexes, Figure 10, p.12).

2.1.3. Revenu d'activité lucrative et taux d'occupation des ménages

Le niveau de revenu d'activité lucrative des ménages aux PC Familles demeure faible : 3% de ces familles seulement dispose d'un revenu supérieur au salaire médian net de référence pour le canton (estimé à CHF 63'031.- par an selon les données 2022 de l'Enquête suisse sur les salaires)¹⁰.

Pour la grande majorité des ménages (81%), le revenu d'activité lucrative est supérieur au revenu minimal imputé, dit « revenu hypothétique » (CHF 12'700.- pour les familles monoparentales / CHF 24'370.- pour les couples).

Les deux parents travaillent dans 15% des cas. 9% des ménages n'ont aucun revenu d'activité lucrative des parents mais disposent généralement d'autres sources de revenu (en majorité des revenus de substitution telles que des indemnités journalières d'assurance) (cf. annexes, Figure 11, p.12).

⁵ Nombre de bénéficiaires en fin d'année en rapport avec la population vaudoise, pour les 0-64 ans. Source : données de Statistique Vaud, Population résidante permanente au 31.12.2024 ($N_{0-64} = 710'989$).

⁶ Nombre de bénéficiaires en fin d'année en rapport avec la population vaudoise, pour les 18-64 ans. Source : données de Statistique Vaud, Population résidante permanente au 31.12.2024 ($N_{18-64} = 546'560$).

⁷ Taux mensuel moyen 2024. Source : Statistique Vaud, suivis financiers mensuels RI, pour les 18-64 ans.

⁸ Le montant de la PC Familles ne peut dépasser le montant des besoins vitaux correspondant à la composition familiale selon le barème en vigueur. Pour les familles sans enfant de moins de 6 ans, le montant de la PC Familles ne peut dépasser le montant des besoins vitaux prévu par le barème en vigueur pour les enfants entre 6 et 16 ans à charge du ménage.

⁹ Quelques familles avec enfants de moins de 6 ans ont une PC Fam plafonnée, du fait d'un grand écart entre leurs revenus et leurs dépenses.

¹⁰ Salaire mensuel brut médian de CHF 6'422.- dans le canton de Vaud dans le secteur privé (OFS, ESS 2022). Salaire mensuel net estimé à CHF 4'902.- après déduction de 18,21% de charges sociales (AVS/AI/APG/AC/PCFam : 6.46% ; IJ Maladie : 1.75% ; LPP : 10%), soit CHF 63'031.- par an.

Les analyses suivantes sont réalisées sur des données concernant les revenus et taux d'occupation standardisées, ce qui exclut un certain nombre de ménages.¹¹ Deux tiers des couples exercent une activité lucrative à 90% et plus. La situation plus fréquente est celle d'un seul conjoint travaillant à 90% et plus (56%). Dans le cas des familles monoparentales, la grande majorité (79%) a une activité lucrative de plus de 50% (cf. annexes, Figure 12,p.13).

Pour 40% des familles monoparentales, le salaire annuel est compris entre CHF 24'371.- et CHF 40'000.-, et 21% gagnent plus. Pour 40% des couples avec enfant-s, le salaire annuel est compris entre CHF 40'001.- et CHF 55'000.-, et 20% gagnent plus (cf. annexes, Figure 13, p.13).

En relation avec la thématique des « working poor », il est observé que parmi les ménages dont un (ou les 2) parent travaille à 100%, le revenu annuel médian net d'un peu plus de CHF 50'600.- (cf. annexes, Figure 14, p.14), est toujours inférieur au revenu annuel médian vaudois estimé de CHF 63'031.-. Il reste toutefois supérieur au seuil de bas salaire qui correspond aux deux tiers du salaire médian standardisé, soit ici CHF 42'020.-.

2.1.4. Répartition géographique

Au niveau de la répartition géographique, sans grand changement, les ménages bénéficiaires de PC Familles habitent surtout dans le district de Lausanne (30%), Jura-Nord vaudois (16%), de l'Ouest lausannois (14%) et de la Riviera-Pays-d'Enhaut (9%). Entre 2023 et 2024, une baisse plus importante a été constatée dans les districts de Broye-Vully, Gros-de-Vaud, Lavaux-Oron et Riviera-Pays-d'Enhaut (cf. annexes, Figure 15, p.14).

2.2. Situation des bénéficiaires au cours de l'année 2024¹²

Sur l'ensemble de l'année, on compte 7'406 ménages et 28'985 personnes ayant touché au moins une fois une PC Familles (légèrement moins qu'en 2023, respectivement -1% et -2%).

Les ménages bénéficiaires peuvent se faire rembourser leurs frais de maladie (RFM) et de garde (RFG), sous certaines conditions. 5'905 ménages (soit 79%) ont perçu un RFM et 2'498 (33%) un RFG (également en baisse, respectivement -1% et -4% depuis 2023).

Par ailleurs, 978 ménages ayant un excédent de revenu ont perçu un remboursement de frais de maladie (+4% par rapport à 2023) et 442 un RFG (-5% par rapport à 2023).

¹¹ Les analyses suivantes sont réalisées sur des données concernant les revenus et taux d'occupation standardisées. Au niveau du taux d'occupation total du ménage (c'est-à-dire l'addition de l'activité des parents), seuls les ménages dont au moins un parent exerce une ou plusieurs activités lucratives salariées et dont le taux d'occupation est plausible au regard du revenu annoncé, soit 4'524 ménages, sont considérés et analysés. Les situations qui ont au moins une activité indépendante ou celles qui ont un revenu d'activité lucrative uniquement salariée sans aucun taux d'occupation relevé ou un taux fictif de 1% ne sont pas prises en compte. Au total, 1348 ménages sont exclus de cette analyse en lien avec le taux d'occupation : 529 ménages sans revenu d'activité lucrative et 819 non pris en compte.

¹² Les données 2024 et 2023 sont définitives. Les résultats présentés concernant le nombre de ménages et de personnes sont tirés d'exploitations des données par la DGCS, et reflètent la dernière situation familiale connue. Les résultats concernant les remboursements de frais (RFM et RFG) sont tirés des indicateurs émis automatiquement et résumant toute l'année concernée.

Analyse du régime PC Familles 2023 / 2024, sur l'ensemble de l'année			
** Bénéficiaires de PC Fam. au moins 1 fois dans l'année	2024	2023	Variation 24/ 23
Nombre de ménages	7'406	7'445	-1%
Nombre de personnes	28'985	29'696	-2%
% ménages monoparentaux	46%	45%	
* Ménages ayant perçu un remboursement de frais de garde (RFG) et/ou de maladie			
Ménages avec PC Familles			
RFM	5'850	5'905	-1%
RFG	2'409	2'498	-4%
Ménages en excédent de revenu	1'076	1'052	2%
RFM	978	941	4%
RFG	442	463	-5%

Les données 2024 et 2023 sont définitives. Les résultats indiqués * sont tirés des indicateurs émis automatiquement. Les résultats indiqués ** sont tirés d'exploitations des données par la DGCS, et reflètent la dernière situation familiale connue.

Figure 3

2.3. Mesures de coaching (COFA)

Introduit en 2012, le programme CoFa (Coaching Familles) s'adresse à des familles au RI exerçant une activité lucrative. L'objectif du programme CoFa est de permettre aux familles suivies de sortir du RI et d'accéder aux PC familles tout en bénéficiant d'un coaching professionnel visant l'augmentation et la stabilisation de leurs revenus. Pendant une année, les familles sont accompagnées par un.e coach professionnel.le, à raison d'une rencontre chaque deux semaines. Le coaching vise l'amélioration de la situation professionnelle, mais également la résolution des freins identifiés (absence de solution de garde, dettes, difficultés administratives, etc.) et l'augmentation des compétences (financement de formations courtes). L'objectif à la fin du programme est de permettre aux personnes concernées de devenir autonomes financièrement.

En 2016, ce programme a été étendu aux ménages bénéficiant de PC Familles dont le plus jeune enfant aura 6 ans prochainement et dont le plafonnement de la PC Familles pourrait entraîner une baisse de revenu trop importante et par là un risque d'émerger au RI. Le coaching proposé à ces familles est le même que celui proposé aux familles venant du RI. En 2024, 163 ménages étaient suivis par le programme CoFa PC Familles (contre 120 en 2023). En termes de résultats pour l'année, 65 ménages ont terminé le programme dont 47 sont parvenus à augmenter suffisamment leurs revenus pour éviter d'émerger au RI au moment du plafonnement de la prestation. Ce qui représente un taux de réussite de 74% (Cf. Figure 16,p.15).

En fin d'année 2024, le programme CoFa PC Familles a été étendu pour une phase pilote. Dans ce cadre, 186 familles qui seront prochainement confrontées à une diminution de la prestation ont été contactées. En fin d'année, 50 familles avaient déjà accepté d'intégrer le programme. L'objectif à terme est de pouvoir offrir cette possibilité à tous les ménages concernés.

3. Rente-pont

3.1. Situation en fin d'année 2024

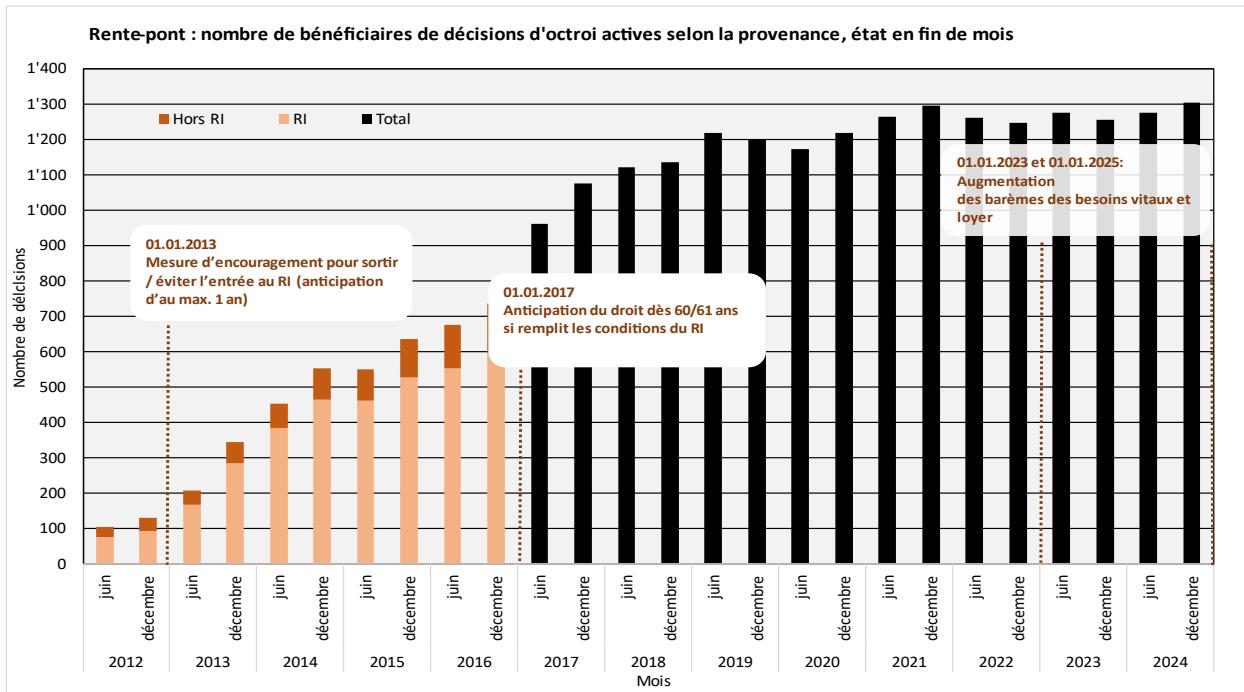


Figure 4

Bénéficiaires de rente-pont en décembre *	2024	2023	Variation 24 / 23
Nombre de bénéficiaires	1'304	1'256	4%
Montant mensuel de la rente-pont			
Montant moyen depuis janvier	2'551	2'534	1%

* hors rétroactifs

Figure 5

3.1.1. Bénéficiaires de Rente-pont

Le nombre de bénéficiaires s'établit à 1'304 en décembre 2024 (contre 1'256 à fin 2023, + 4%).

Au sein de la population vaudoise âgée de 60 à 64 ans, le taux de bénéficiaires de Rente-pont reste stable à 2.6 %.¹³

3.1.2. Montant de la prestation financière

Le montant mensuel moyen de la prestation en 2024 est de CHF 2'551.-, légèrement supérieur (1%) à celui de 2023 (CHF 2'534.-).

3.2. Situation des bénéficiaires au cours de l'année 2024

Bénéficiaires de rente-pont au moins 1 fois dans l'année	2024	2023	Variation
			24 / 23
Nombre de bénéficiaires	1'717	1'701	1%
Nombre de personnes dans le ménage	2'198	2'183	1%
% de ménages de personnes seules	81%	80%	
Remboursement de frais de maladie (RFM)			
Nombre de ménages ayant perçu un RFM	1'251	1'217	3%
Nombre de décisions d'octroi	484	439	10%
% de ménages remplissant les conditions du RI	86%	88%	
Nombre de dossiers fermés	298	315	-5%

Figure 6

3.2.1. Bénéficiaires de Rente-pont

En 2024, 1'717 bénéficiaires ont touché au moins 1 fois une Rente-pont, soit 16 de plus qu'en 2023. 484 nouveaux bénéficiaires ont intégré le régime soit 10% de plus qu'en 2023. 86% de ces octrois ont été accordés à des personnes venant du RI ou en remplissant les conditions. Le nombre de dossiers fermés est encore en baisse : 298 dossiers de Rente-pont ont été fermés contre 315 en 2023.

1'251 ménages ont perçu un remboursement de frais maladie (RFM), soit 3% de plus qu'en 2023.

Cette année encore, un peu plus de la moitié des bénéficiaires de Rente-pont étaient des hommes (54%) (cf. annexes, Figure 17 p.15) et pour la grande majorité des ménages il s'agit de personnes seules (81%). Par rapport à 2023, nous constatons une diminution globale des couples, mais une augmentation des couples avec enfants (cf. annexes, Figure 18, p.15).

¹³ Source : données de Statistique Vaud, Population résidante permanente au 31.12.2024. (N₆₀₋₆₄ = 50'035)

L'âge d'entrée du plus grand nombre de bénéficiaires est toujours de 60 ans pour les femmes et 61 ans pour les hommes. La grande majorité sort du dispositif avec un an d'anticipation par rapport à l'âge légal de la retraite (90%) (cf. annexes, Figure 19, p.16).

3.2.2. Répartition géographique

De manière durable, un tiers des bénéficiaires de la Rente-pont vit dans le district de Lausanne (33%), 14% dans la Riviera Pays d'Enhaut, 13% dans le Jura Nord vaudois et 12% dans l'Ouest lausannois. Dans l'ensemble, la répartition par district reste assez stable (cf. annexes, Figure 20, p.16).

4. Eléments financiers

4.1. Exercice 2024

En 2024, environ 93 millions ont été consacrés aux PC Familles dont 21 millions pour les remboursements de frais de santé (RFM) et de garde (RFG).

Un peu plus de 43 millions ont été dépensés pour la Rente-pont, dont presque 2 millions pour les remboursements de frais de santé.

44.9 millions (33%) des dépenses ont été financées par les cotisations des employeurs, des employés et des indépendants. Le solde est réparti entre Etat et communes, ce qui représente respectivement 57.3 millions et 36.3 millions.

5. Annexes

5.1. PC Familles

Nombre de ménages, selon le nombre d'enfants, décembre													
Nombre d'enfants	Famille monoparentale				Couple avec enfants				Total				Var. 24 / 23
	2024	%	2023	%	2024	%	2023	%	2024	%	2023	%	
1 enfant	1'187	44%	1'212	45%	636	20%	656	20%	1'823	31%	1'868	31%	-2%
2 enfants	1'069	40%	1'080	40%	1'313	41%	1'327	40%	2'382	41%	2'407	40%	-1%
3 enfants et plus	413	15%	399	15%	1'256	39%	1'306	40%	1'669	28%	1'705	29%	-2%
Total	2'669	100%	2'691	100%	3'205	100%	3'289	100%	5'874	100%	5'980	100%	-2%

Figure 7

Nombre de personnes, par type de famille et âge du plus jeune enfant, décembre **

Âge du plus jeune enfant	Famille monoparentale		Couple avec enfants		Total		Variation 24 / 23
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
0 -< 6 ans	2'808	2'893	9'563	9'933	12'371	12'826	-4%
6 - 16 ans	4'521	4'461	4'366	4'361	8'887	8'822	1%
Total	7'329	7'354	13'929	14'294	21'258	21'648	-2%
En %	34%	34%	66%	66%	100%	100%	

Figure 8¹⁴

Montant mensuel moyen de la PC Familles, décembre

Âge du plus jeune enfant	Famille monoparentale		Couple avec enfants		Total		Variation 24 / 23
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
0 -< 6 ans	1'389	1'423	1'187	1'226	1'250	1'287	-3%
6 - 16 ans	847	867	776	820	820	849	-3%
Total	1'046	1'075	1'056	1'100	1'051	1'089	-3%

Figure 9

¹⁴ ** exploitations des données par la DGCS, reflétant la dernière situation familiale connue.

PC Familles plafonnée selon l'âge du plus jeune enfant, décembre

Âge du plus jeune enfant	Famille monoparental		Couple avec enfants		Total		Var. 24 / 23
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
<i>0 -< 6 ans</i>							
PC Familles plafonnée	45	50	4	2	49	52	-6%
PC Familles non plafonnée	935	958	2'178	2'265	3'113	3'223	-3%
<i>6 - 16 ans</i>							
PC Familles plafonnée	644	721	477	528	1'121	1'249	-10%
PC Familles non plafonnée	1'045	962	546	494	1'591	1'456	9%
<i>Sous-total</i>							
PC Familles plafonnée	689	771	481	530	1'170	1'301	-10%
PC Familles non plafonnée	1'980	1'920	2'724	2'759	4'704	4'679	1%
Total	2'669	2'691	3'205	3'289	5'874	5'980	-2%

Figure 10

Nombre de ménages, par type de famille et revenu net d'activité lucrative, décembre

Revenu d'activité lucrative des parents	Famille		Couple avec		Total		Var. 24 / 23
	Nb	En %	Nb	En %	Nb	En %	
Aucun **	264	10%	265	8%	529	9%	1%
< Revenu hypothétique	211	8%	387	12%	598	10%	-10%
> Revenu hypothétique	2'193	82%	2'552	80%	4'745	81%	-1%
Total	2'668	100%	3'204	100%	5'872	100%	-2%
Salaire > Salaire médian	12	0.4%	180	6%	192	3%	19%
Couples avec 2 salaires			486	15%			-3%

Figure 11¹⁵

¹⁵ ** Familles avec d'autres sources de revenus des parents (indemnités journalières d'assurance chômage, accident, etc.), des rentes / bourses / pensions alimentaires, des revenus d'activité lucrative de leurs enfants.

Nombre de ménages, par type de famille et taux d'activité lucrative des parents, décembre

Taux d'occupation parmi les situations avec revenu standardisé	Famille monoparentale		Couple avec enfants			Total	2024	2023
	1 salaire	en %	1 salaire	2 salaires	Total			
Aucun / Non pris en compte	614		-	-	734		1'348	
Moins de 20%	45	2%	15	.	15	1%	60	1%
20 -< 50%	399	19%	121	7	128	5%	527	12%
50 -< 70%	793	39%	337	26	363	15%	1'156	26%
70 -< 90%	557	27%	340	29	369	15%	926	20%
90% et plus	260	13%	1'354	241	1'595	65%	1'855	41%
Total	2'054	45%	2'167	303	2'470	55%	4'524	100%

Figure 12

Nombre de ménages, par type de famille et montant annuel du revenu net d'activité lucrative, décembre

Revenu annuel d'activité lucrative des parents	Famille mono-parentale		Couple avec enfants			Total		Variation 24 / 23	
	1 salaire	%	1 salaire	2 salaires	Total	%	Nb	en %	
Aucun **	264	10%	-	-	265	8%	529	9.0%	1%
1 - 12'700.- ***	211	8%	71	5	76	2%	287	5%	-12%
12'701 - 24'370.- ***	547	21%	276	35	311	10%	858	15%	-4%
24'371 - 40'000	1'078	40%	536	99	635	20%	1'713	29%	-5%
40'001 - 55'000	512	19%	1'085	189	1'274	40%	1'786	30%	3%
55'001 - 70'000 ****	51	2%	475	142	617	19%	668	11%	1%
70'001 - 85'000	5	0%	10	13	23	1%	28	0%	12%
85'001 et plus	-	-	-	3	3	0	5	0%	-
Total	2'668	100%	2'453	486	3'204	100%	5'874	100%	-2%

Figure 13¹⁶

¹⁶ ** Familles avec d'autres sources de revenus des parents (indemnités journalières d'assurance chômage, accident, etc.), des rentes / bourses / pensions alimentaires, des revenus d'activité lucrative de leurs enfants.

*** Revenu hypothétique : FM 12'700 / Couples CHF 24'370.-

**** Salaire mensuel brut médian de CHF 6'422.- dans le canton de Vaud dans le secteur privé (OFS, ESS 2022). Salaire mensuel net estimé à CHF 4'902.- après déduction de 18,21% de charges sociales (AVS/AI/APG/AC/PCFam : 6.46% ; IJ Maladie : 1.75% ; LPP : 10%), soit 63'031.- par an.

Revenu effectif médian des parents, parmi les situations avec revenu standardisé, décembre

2024	Famille monoparentale	Couple avec enfants			Total
	1 salaire	1 salaire	2 salaires	Total	
100% (1 parent ou les 2)	43'150	51'558	33'696	51'514	50'616

Figure 14

Répartition géographique des bénéficiaires, ménages et personnes, par district, décembre

DISTRICT	Ménages		Personnes		Variation mén. 24 / 23	Taux PCFam 2024 *	Taux PCFam 2023 *
	Nb	En %	Nb	En %			
Aigle	317	5%	1'169	5%	-2%	6%	7%
Broye-Vully	342	6%	1'281	6%	-4%	6%	7%
Gros-de-Vaud	213	4%	734	3%	-5%	4%	4%
Jura-Nord vaudois	934	16%	3'356	16%	-2%	9%	10%
Lausanne	1'761	30%	6'434	30%	0%	10%	10%
Lavaux-Oron	238	4%	828	4%	-6%	3%	4%
Morges	406	7%	1'370	6%	1%	4%	4%
Nyon	299	5%	1'059	5%	-2%	2%	2%
Ouest lausannois	840	14%	3'139	15%	-2%	10%	10%
Riviera-Pays-d'Enhaut	524	9%	1'888	9%	-5%	6%	7%
Total	5'874	100%	21'258	100%	-2%	7%	7%

* taux calculés sur la base du dénombrement des ménages avec enfants de moins de 16 ans dans le canton de Vaud en 2024, par district, données OFS, STATPOP, Vaud.

Figure 15

<i>Ménages suivant une mesure de coaching</i>		2024	2023
<i>COFA PC Fam **</i>			
Ménages suivis	163	120	
Ménages dont le suivi s'est terminé sous l'année sous revue	65	61	
Ménages avec suivi terminé et maintien PC Familles / autonomie financière	48	42	
Taux Autonomie financière + Maintien aux PC Familles	74%	69%	

** dès 09.2016 : CRD Lausanne / 06.2017 : CRD JUNOVA / 10.2017 : CRD

Broye-Vully / 1.2018 : CRD Morges et Riviera / 06.2019 : CRD Nyon

Projet-pilote d'extension lancé en octobre 2024

Figure 16

5.2. Rente-pont

Nombre de bénéficiaires, par sexe

2024	Nombre		En %		Variation 24 / 23
	2024	2023	2024	2023	
Femmes	797	755	46%	44%	6%
Hommes	920	946	54%	56%	-3%
Total	1'717	1'701	100%	100%	1%

Figure 17

Nombre de bénéficiaires et de personnes, par type de ménages

2024	Bénéficiaires		Personnes dans le ménage		Variation 24 / 23
	Nombre	En %	Nombre	En %	
Personne seule	1'387	80.8%	1'387	63%	2%
Couple	181	10.5%	362	16%	-7%
Famille monoparentale	57	3.3%	120	5%	-3%
Couple avec enfant-s	92	5.4%	329	15%	11%
Total	1'717	100%	2'198	100%	1%

Figure 18

Nombre de bénéficiaires, par âge d'entrée à la rente-pont et sexe

Âge d'entrée	Femmes		Hommes		Total		Variation 24 / 23
	2024	2023	2024	2023	2024	2023	
60	697	656	30	24	727	680	7%
61	53	52	765	781	818	833	-2%
62	39	35	50	69	89	104	-14%
63	7	12	66	55	73	67	9%
64	1	-	9	17	10	17	-41%
Total	797	755	920	946	1'717	1'701	1%

Figure 19

Répartition géographique des bénéficiaires par district

DISTRICT	Bénéficiaires				Variation 24 / 23	
	2024		2023			
	Nb	En %	Nb	En %		
Aigle	107	6%	101	6%	6%	
Broye-Vully	94	5%	99	6%	-5%	
Gros-de-Vaud	38	2%	40	2%	-5%	
Jura-Nord vaudois	218	13%	204	12%	7%	
Lausanne	574	33%	561	33%	2%	
Lavaux-Oron	66	4%	71	4%	-7%	
Morges	90	5%	94	6%	-4%	
Nyon	89	5%	98	6%	-9%	
Ouest lausannois	199	12%	198	12%	1%	
Riviera-Pays-d'Enhaut	242	14%	235	14%	3%	
Total	1'717	100%	1'705	100%	1%	

Figure 20